

Bureau Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 29 mars 2024

Objet : Adhésion d'Eure Normandie Numérique à l'association CAMPUS NORMANDIE CYBER

La Normandie a l'ambition de fédérer les acteurs régionaux de la cybersécurité autour d'un projet innovant et collaboratif de Campus Cyber Territorial dans la perspective d'une labellisation proposée par le Campus Cyber national.

L'objectif du Campus Normandie Cyber, dont la forme juridique définitive viendra à être précisée par cette association de préfiguration, est de répondre aux besoins des acteurs du territoire (entreprises, collectivités, laboratoires publics et privés, structures d'enseignement...) **pour faire de la Normandie un territoire de confiance numérique.**

La création d'un campus régional dédié à la cybersécurité constitue le pilier central de l'ambition de la Région en matière de cybersécurité inscrit dans la feuille de route « NORMANDIE CYBER 2022-2024 » adoptée par l'Assemblée Plénière du Conseil Régional le 20 juin 2022. Cette feuille de route a pour finalité **d'accompagner la filière cybersécurité régionale afin de transformer le risque cyber en opportunité, de renforcer la résilience des organisations régionales et de conforter le rayonnement de la Normandie en tant que territoire de confiance et de sécurité numériques.**

Adhérer à l'association CAMPUS NORMANDIE CYBER permettra à l'Agence du numérique d'étoffer son offre de services dans le champ de la confiance numérique à destination des collectivités territoriales adhérentes.

Plus concrètement, cela permettra :

- De bénéficier de la boîte à outils mise à disposition comprenant des actions d'animation et de sensibilisation, un observatoire de l'incidentologie et de la menace, une plateforme d'expérimentation et d'innovation.
- De bénéficier d'une mise en réseau avec les acteurs de la cybersécurité sur le territoire normand et de participer à des actions collaboratives sur le territoire normand (ex: l'Appel du Cyber Juin).

- D'être informé de la construction, de la promotion de produits en cybersécurité et des aides financières pouvant venir soutenir l'action des collectivités territoriales.
- De profiter de la proximité de l'association avec certains organismes institutionnels la DINUM, l'ANSSI, Cybermalveillance.gouv.fr.
- De profiter du réseau et recevoir des invitations des organismes partenaires proposant de la veille technologique.

L'adhésion, pour les collectivités entre 5000 et 50 000 habitants, est de 500 € pour une année complète.

Il est proposé au comité de bureau d'approuver la délibération suivante :

Bureau Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 29 mars 2024

Objet : Adhésion d'Eure Normandie Numérique à l'association CAMPUS NORMANDIE CYBER.

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu la délibération n°2022 024 du 19 septembre 2022 portant modifications statutaires ;
- Vu l'arrêté préfectoral DCL/BCLI/2022-31 du 26 octobre 2022 actant les nouveaux statuts du syndicat ;
- Vu la délibération n°2023 002 du 13 mars 2023 portant modifications statutaires ;
- Vu l'exposé des motifs ci-dessus,

Le Bureau syndical, réuni en visio-conférence le 29 mars 2024,

Le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à l'adhésion à l'association CAMPUS NORMANDIE CYBER
- D'autoriser le Président à signer tout document permettant l'adhésion dont le montant de la cotisation annuelle est définie forfaitairement par rapport à la taille de la structure publique eu égard au nombre d'habitants, dans la mesure où les crédits nécessaires sont inscrits au budget soit 500 €.

- Nombre de voix pour : 6

- Nombre de voix contre : 0

- Abstention : 0

Fait à Évreux, le 29 mars 2024

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE

Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date de publication : 04/04/2024